

## Lignes directrices de l'entreprise, politique de qualité, de protection du travail, d'environnement et d'énergie de la société Mecalit GmbH et de la société Sieger GmbH

### La politique de qualité

Dans notre entreprise, nous accordons la plus haute priorité à la qualité exceptionnelle de nos produits, processus et services. La politique de qualité soutient les objectifs et les initiatives qui en découlent. En même temps, elle inclut le respect des normes de qualité externes, qui constituent la base d'une collaboration de confiance avec nos clients. Dans le cadre de notre politique de qualité, nous continuons à nous en tenir à notre objectif zéro défaut et nous poursuivrons cet objectif de façon permanente. La satisfaction de nos clients à tous les niveaux et dans tous les domaines restera au centre de nos réflexions stratégiques et de nos actions opérationnelles.

### Les principes de qualité de l'entreprise

Les principes de l'entreprise constituent la ligne directrice suprême de nos activités commerciales. Ils sont au premier plan dans les relations avec les collaborateurs, les clients, les fournisseurs et les parties intéressées, internes et externes, telles que les législateurs, les autorités, les communes, les riverains, les associations, etc.

Les principes essentiels de l'entreprise sont les suivants :

- La garantie et la promotion de la qualité sont des tâches de direction. Le maintien et l'amélioration continus de la qualité ne sont possibles que si tous les cadres s'engagent résolument en faveur l'amélioration de la qualité, tout en donnant l'exemple et en la mettant en pratique par leur propre comportement.
- Tous les collaborateurs de notre entreprise portent, pour leur part et à leur place, la responsabilité de certains éléments de la qualité. La conscience de la qualité s'étend donc à tous les domaines et activités de l'entreprise. La conscience de la qualité est la volonté d'accomplir son travail de manière à mettre en œuvre la politique de qualité de l'entreprise.
- Nos cadres s'engagent à impliquer tous les collaborateurs dans les processus de maintien et d'amélioration de la qualité afin d'obtenir une meilleure compréhension de la qualité de la part de nos collaborateurs. La formation initiale et continue est un élément important pour élever le niveau de conscience de la qualité de nos collaborateurs et doit donc faire l'objet d'une attention particulière. Il convient de veiller à ce que les formations soient adaptées à la pratique et à ce que le type de formation soit approprié pour chaque collaborateur. La réalisation des objectifs de formation doit être surveillée en permanence.

Erstellt:	Änd-Stand: 08	Freigegeben am: 25.10.2024	Seite 1 von 3
Hr. Ulas	Änd-Datum: 25.10.2024	Geschäftsleitung Hr. Michael Meier, Hr. Matthias Meier	Datei: MH Viflow

- La prévention des erreurs est prioritaire par rapport à la détection des erreurs. Il convient donc de veiller à une assurance qualité à toutes les étapes de la création d'un produit. En particulier lors du développement et de la mise en œuvre de nouveaux produits et processus, il est absolument nécessaire d'adopter une approche systématique pour éviter les erreurs de manière préventive. Les erreurs qui surviennent doivent être analysées afin d'en déterminer les causes et des mesures doivent être prises pour les éviter durablement et complètement. L'objectif zéro défaut est ici aussi essentiel.
- Notre objectif est de maîtriser nos processus et de fournir ainsi un résultat durable et irréprochable de chacun de nos processus. Ces processus concernent tous les domaines d'activité de l'entreprise, de l'achat à la distribution, et s'étendent à toutes les étapes de la création de valeur d'un produit.
- Le respect et la mise en œuvre des exigences de la norme DIN ISO EN 9001 doivent être intégrés de façon continue dans notre travail. Des mesures appropriées doivent être prises pour atteindre et respecter en permanence ces exigences.
- La direction s'attend à ce que les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures d'assurance qualité soient signalés à intervalles réguliers. Des audits sont régulièrement effectués à cette fin.

## **Politique de sécurité au travail, d'environnement et d'énergie de la société Mecalit GmbH et de la société Sieger GmbH**

L'homme et l'environnement sont au cœur de notre politique de protection du travail, de l'énergie et de l'environnement. Le respect des dispositions légales constitue la base de notre action. En outre, notre objectif est d'obtenir des améliorations supplémentaires et continues en fonction de nos processus. En tant qu'entreprise, nous nous engageons à améliorer la sécurité au travail, à réduire l'impact sur l'environnement et à augmenter l'efficacité énergétique.

### **Les principes de l'entreprise**

Les principes de l'entreprise sont au premier plan dans les relations avec les collaborateurs, les clients, les fournisseurs et les parties intéressées, internes et externes, comme les législateurs, les autorités, les communes, les riverains, les associations, etc. et constituent les lignes directrices suprêmes. Nos activités commerciales sont guidées par ces principes.

La direction supérieure s'engage à mettre à disposition les ressources nécessaires.

Les principes clés de l'entreprise sont les suivants:

- Nous encourageons la prise de conscience environnementale et énergétique de tous nos collaborateurs par le biais d'informations et de formations sur les questions écologiques, afin de parvenir à une meilleure utilisation des ressources disponibles ou d'éviter le gaspillage.

Erstellt:	Änd-Stand: 08	Freigegeben am: 25.10.2024	Seite 2 von 3
Hr. Ulas	Änd-Datum: 25.10.2024	Geschäftsleitung Hr. Michael Meier, Hr. Matthias Meier	Datei: MH Viflow

- Nous recommandons des conditions de travail sûres et respectueuses de la santé. La sensibilisation de tous nos collaborateurs à la sécurité et à la santé au travail par l'information, la formation et le respect des instructions d'exploitation et de travail affichées.
- Tous les collaborateurs de notre entreprise assument leur part de responsabilité dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et de la sécurité au travail.
- Nos cadres s'engagent à impliquer tous les collaborateurs dans les processus de protection du travail et de l'environnement ainsi que dans la consommation d'énergie afin de parvenir à une meilleure compréhension. La formation initiale et continue est un élément important de cette sensibilisation.
- Le respect et la mise en œuvre des exigences des normes DIN ISO EN 14001, 45001 et 50001 doivent être intégrés en permanence dans notre travail. Nous nous engageons de façon permanente à prendre les mesures nécessaires pour atteindre et respecter ces exigences. Cela inclut également les exigences légales.
- Lors du développement des produits, de la sélection et de l'achat des matières premières ou des services, ainsi que lors du processus de fabrication qui s'ensuit, des aspects importants de la protection du travail et de l'environnement sont pris en compte. Ceux-ci doivent être aussi économes que possible en énergie et en ressources. Les matériaux et les emballages utilisés doivent être si possible séparables, recyclables ou réutilisables.
- Une analyse permanente des processus (de fabrication) doit permettre d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire les emballages, les déchets et les rebuts.
- Dans la mesure où les possibilités techniques et la rentabilité le permettent, il convient d'éviter les combustibles fossiles et donc de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. L'amélioration énergétique fait également partie de l'objectif.
- Il faut s'assurer que les systèmes de gestion sont intégrés dans les processus d'entreprise et que les responsables établissent, font approuver, suivent et mettent en œuvre des plans d'action appropriés.
- Des analyses permanentes permettent de vérifier les risques pour les domaines de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement. La probabilité d'accidents est ainsi maintenue à un faible niveau. Des procédures d'urgence définies doivent permettre de réduire autant que possible les effets néfastes.
- Grâce à un échange régulier d'expériences, un comité de travail a été créé conformément à la loi sur la sécurité au travail (ASiG). Celui-ci se compose de la direction ou de ses représentants, des membres du comité d'entreprise, du médecin du travail, du spécialiste de la sécurité au travail, des responsables de la sécurité, le cas échéant des délégués ou d'autres supérieurs et collaborateurs.

Erstellt:	Änd-Stand: 08	Freigegeben am: 25.10.2024	Seite 3 von 3
Hr. Ulas	Änd-Datum: 25.10.2024	Geschäftsleitung Hr. Michael Meier, Hr. Matthias Meier	Datei: MH Viflow